



PROCÈS-VERBAL de la séance du comité d'investissement commun du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 10 juin 2015 à 16 h, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

- Personnes présentes :** Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président
Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président
Caryl Green, maire de Chelsea
Roger Larose, maire de Pontiac
Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette
Donald Roy, représentant de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)
Nathalie St-Laurent, représentante de la société civile et secrétaire
- Personne absente :** Marie-Andrée Lépine, représentante du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
- Personnes ressources :** Chantal Belleau, directrice générale
Claudine Chauret, agente de développement culturel
Louise Marchildon, directrice générale adjointe
Lise Paradis, adjointe administrative

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Robert Goulet préside et ouvre officiellement la séance à 16 h.

- CIC-15-45 **Proposé par** Robert Bussière
Appuyé par Denis Légaré

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- CIC-15-46 **Proposé par** Robert Bussière
Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter le point 5.1.1 Pro-Nature – Démarrage (FLI-FLS) à la prochaine séance.
Reporter le point 5.3.1 Pro-Nature – Démarrage (FJP) à la prochaine séance.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal du 6 mai 2015

- CIC-15-47 **Proposé par** Caryl Green
Appuyé par Robert Bussière

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du comité d'investissement commun du 6 mai 2015 tel que présenté.

3.2 Suivis au procès-verbal du 6 mai 2015

Aucun suivi.

4. FINANCES

4.1 Tableau des fonds au 31 mai 2015

Le tableau des fonds au 31 mai 2015 est déposé pour information et présenté aux membres du comité d'investissement commun.

5. DOSSIERS D'INVESTISSEMENT

5.1 Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité (FLI-FLS)

5.1.1 Pro-Nature

Le projet est reporté à la prochaine séance du comité d'investissement commun.

5.2 Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES)

5.2.1 Rénovation du Théâtre de la Petite école

Le projet est reporté à une prochaine séance du comité d'investissement commun. Une lettre d'appui au projet de la part du CLD des Collines-de-l'Outaouais pourra être envoyée au promoteur pour le soutenir dans ses démarches de demandes de financement auprès des bailleurs de fonds tels la Caisse populaire Desjardins.

5.3 Fonds Jeunes Promoteurs (FJP)

5.3.1 Pro-Nature – Démarrage

Le projet est reporté à une prochaine séance du comité d'investissement commun.

5.3.2 Désengagement - Bureau de notaire

Attendu que le 4 septembre 2013, le comité d'investissement commun du CLD a accordé une aide financière de 1 500 \$ dans le cadre du Fonds Jeunes promoteurs (FJP) - Volet 4 Formation à Me Megan Throop, notaire et conseillère juridique, pour la réalisation du projet « Bureau de notaire » par voie de résolution CIC-13-60;

Attendu que la promotrice a demandé de préparer la fermeture du dossier de financement.

CIC-15-48

Proposé par Richard Gadbois
Appuyé par Caryl Green

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 1 500 \$ dans le cadre du Fonds Jeunes promoteurs (FJP) Volet 4 - Formation à Me Megan Throop, notaire et conseillère juridique, pour la réalisation du projet « Bureau de notaire ».

5.4 Fonds d'analyses et d'études (FAE)

5.4.1 Potentiel de développement touristique Caverne Laflèche

Attendu que la municipalité de Val-des-Monts a fait une demande de financement le 27 mars 2015 pour le projet « Potentiel de développement touristique du site de la caverne Laflèche »;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds d'analyses et d'études (FAE) telles que décrites dans la Politique d'investissement du Fonds d'analyses et d'études (FAE) du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet cadre avec le secteur d'intervention « Tourisme » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-49

Proposé par Robert Bussière

Appuyé par Nathalie St-Laurent

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 5 000 \$ du Fonds d'analyses et d'études (FAE) à la municipalité de Val-des-Monts pour la réalisation du projet « Potentiel de développement touristique du site de la caverne Laflèche » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisme et la disponibilité des fonds.

5.4.2 Étude de potentiel – Maison O'Brien

Attendu que le Moulin Wakefield a fait une demande de financement le 25 mars 2015 pour le projet « Étude technique – Maison O'Brien »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds d'analyses et d'études (FAE) telles que décrites dans la Politique d'investissement du Fonds d'analyses et d'études (FAE) du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet cadre avec le secteur d'intervention « Tourisme » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-50

Proposé par Caryl Green

Appuyé par Robert Bussière

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 4 283 \$ du Fonds d'analyses et d'études (FAE) au Moulin Wakefield pour la réalisation du projet « Étude technique – Maison O'Brien » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'entreprise et la disponibilité des fonds.

5.5 Fonds de concertation et de mobilisation (FCM)

Aucun dossier.

5.6 Fonds de formation (FF)

Aucun dossier.

5.7 Fonds des événements (FÉ)

Aucun dossier.

5.8 Fonds de développement culturel (FDC)

5.8.1 Réfection de la tourelle du Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea

Attendu que le 20 février 2013, le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais a accordé une aide financière de 4 000 \$ dans le cadre du Fonds de développement culturel (FDC) au Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea pour la réalisation du projet « Réfection de la tourelle du Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea » par voie de résolution CIC-13-12;

Attendu que le CLD des Collines-de-l'Outaouais a décidé de contribuer au projet par le biais du Fonds du Pacte rural (CIC-15-35) plutôt que par le Fonds de développement culturel 2012-2014.

CIC-15-51

Proposé par Robert Bussière

Appuyé par Roger Larose

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 4 000 \$ accordé dans le cadre du Fonds de développement culturel (FDC) 2012-2014 au Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea pour la réalisation du projet « Réfection de la tourelle du Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea ».

5.8.2 Reconstruction de la patinoire de Rupert

Attendu que Youth Welfare Association of Rupert a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Reconstruction de la patinoire de Rupert »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet ne cadre pas avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu qu'il n'y a aucun lien entre la réfection de la patinoire et la tenue d'événements culturels;

Attendu que le projet ne rejoint pas les orientations du PALÉE 2015-2020 ni de la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le promoteur pourra être référé à un programme de financement plus pertinent pour réaliser son projet;

Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais ne recommande pas le financement de ce projet.

CIC-15-52

Proposé par Richard Gadbois

Appuyé par Nathalie St-Laurent

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais n'accorde pas de subvention à Youth Welfare Association of Rupert pour la réalisation du projet « Reconstruction de la patinoire de Rupert ».

5.8.3 Festival d'été des Collines – Volet artistes locaux

Attendu que la Fondation de la Maison de la culture des Collines a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Festival d'été des Collines – Volet artistes locaux »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet du Festival d'été des Collines en est à sa 3^{ième} demande de financement au CLD et à sa 7^{ième} édition de l'événement donc pas éligible au financement du Fonds de développement culturel;
Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais ne recommande pas le financement de ce projet.

CIC-15-53

Proposé par Nathalie St-Laurent
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais n'accorde pas de subvention à la Fondation de la Maison de la culture des Collines pour la réalisation du projet « Festival d'été des Collines – Volet artistes locaux ».

5.8.4 Spectacles familiaux – Village Fantôme 2015

Attendu que la municipalité de Cantley a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Spectacles familiaux – Village Fantôme 2015 »;
Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et a été jugé incomplet;
Attendu que le projet du Village Fantôme en est à sa 4^{ième} demande de financement au CLD des Collines-de-l'Outaouais et à la 23^{ième} édition de l'événement donc pas éligible au financement du Fonds de développement culturel;
Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais ne recommande pas le financement de ce projet.

CIC-15-54

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais n'accorde pas de subvention à la municipalité de Cantley pour la réalisation du projet « Spectacles familiaux – Village Fantôme 2015 ».

5.8.5 Animations ambulantes famille Cantley

Attendu que la municipalité de Cantley a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Animations ambulantes famille Cantley »;
Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et a été jugé incomplet;
Attendu que le projet ne cadre pas avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;
Attendu que le projet n'est pas culturel et offre plutôt des activités communautaires de loisirs dédiées aux résidents de la municipalité de Cantley;
Attendu que le projet ne rejoint pas les orientations du PALÉE 2015-2020 ni de la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais ne recommande pas le financement de ce projet.

CIC-15-55

Proposé par Nathalie St-Laurent
Appuyé par Caryl Green

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais n'accorde pas de subvention à la municipalité de Cantley pour la réalisation du projet « Animations ambulantes famille Cantley ».

5.8.6 Festival Sous les pins 2015

Attendu que Sous les pins/Under the Pines a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Festival Sous les Pins 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet du Festival Sous les pins en est à sa quatrième édition de l'événement donc pas éligible au financement du Fonds de développement culturel;

Attendu que la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais ne recommande pas le financement de ce projet.

CIC-15-56

Proposé par Richard Gadbois

Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais n'accorde pas de subvention à Sous les pins/Under the pines pour la réalisation du projet « Festival Sous les pins 2015 ».

5.8.7 Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels

Attendu qu'Art de l'Ordinaire a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.25 en ce qui a trait à « soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-57

Proposé par Richard Gadbois

Appuyé par Robert Bussière

Il est résolu par le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais que le montant du financement soit ajusté en pourcentage du projet final révisé pour ne financer que la portion du projet qui a moins de 3 ans du Fonds de développement culturel à l'organisation Art de l'Ordinaire pour la réalisation du projet « Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels » selon les conditions de l'entente à être potentiellement conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.8 Spectacle de talents à Cantley

Attendu que La Source des jeunes a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Spectacle de talents à Cantley »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-58

Proposé par Nathalie St-Laurent

Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 3 500 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation La Source des jeunes pour la réalisation du projet « Spectacle de talents à Cantley » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.9 La nature des choses – Exposition en partenariat à La Fab

Attendu que La Fab - Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « La nature des choses – Exposition en partenariat à La Fab »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-59

Proposé par Robert Bussière

Appuyé par Caryl Green

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 2 850 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation La Fab - Centre des arts, de la culture et du patrimoine de Chelsea pour la réalisation du projet « La nature des choses - Exposition en partenariat à La Fab » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.10 Fiddleheads – Spectacles et ateliers 2015

Attendu que Fiddleheads Music Theater a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Fiddleheads – Spectacles et ateliers 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-60

Proposé par Robert Bussière
Appuyé par Caryl Green

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 4 250 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Fiddleheads Music Theater pour la réalisation du projet « Fiddleheads – Spectacles et ateliers 2015 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.11 Série de concerts et lectures 2015

Attendu que Mill Road Community Space a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Série de concerts et lectures 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-61

Proposé par Caryl Green
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 1 860 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Mill Road Community Space pour la réalisation du projet « Série de concerts et lectures 2015 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.12 Journée de la culture à Chelsea 2015

Attendu que la municipalité de Chelsea a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Journée de la culture à Chelsea 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-62

Proposé par Richard Gadbois

Appuyé par Nathalie St-Laurent

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 800 \$ du Fonds de développement culturel à la municipalité de Chelsea pour la réalisation du projet « Journée de la culture à Chelsea 2015 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.13 Festival des écrivains 2015

Attendu qu' Ami(e)s de la Biblio Wakefield a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Festival des écrivains 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-63

Proposé par Robert Bussière

Appuyé par Caryl Green

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 1 000 \$ du Fonds de développement culturel à Ami(e)s de la Biblio Wakefield pour la réalisation du projet « Festival des écrivains 2015 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.14 Maison Fairbairn – Célébration du 10^{ième} anniversaire

Attendu que la Maison Fairbairn a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Maison Fairbairn – Célébration du 10^{ième} anniversaire »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-64

**Proposé par Robert Bussière
Appuyé par Caryl Green**

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 1 100 \$ du Fonds de développement culturel à la Maison Fairbairn pour la réalisation du projet « Maison Fairbairn – Célébration du 10^{ième} anniversaire » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.15 Accessibilité à la Place des artistes de Farrellton

Attendu que Place des artistes de Farrellton a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Accessibilité à la Place des artistes de Farrellton »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.25 en ce qui a trait à « soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-65

**Proposé par Robert Bussière
Appuyé par Richard Gadbois**

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 1 000 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Place des artistes de Farrellton pour la réalisation du projet « Accessibilité à la Place des artistes de Farrellton » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

Robert Bussière quitte la réunion à 17 h 40.

5.8.16 Pique-niques musicaux de L'Ange-Gardien

Attendu que Carrefour Culturel ESTacade a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Pique-niques musicaux à L'Ange-Gardien »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-66

Proposé par Denis Légaré

Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 2 180 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Carrefour Culturel ESTacade pour la réalisation du projet « Pique-niques musicaux de L'Ange-Gardien » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.17 Arts-aux-Parcs 2015

Attendu que Arts-aux-parcs des Monts a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Arts-aux-Parcs 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-67

Proposé par Nathalie St-Laurent

Appuyé par Roger Larose

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 1 000 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Arts-aux-parcs des Monts pour la réalisation du projet « Arts-aux-Parcs 2015 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.18 Outils marketing de la Triennale 2016

Attendu que La Triennale Internationale des Arts Textiles a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Outils marketing de la Triennale 2016 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.25 en ce qui a trait à « soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-68

Proposé par Denis Légaré
Appuyé par Richard Gadbois

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 5 000 \$ du Fonds de développement culturel à l'organisation Triennale Internationale des Arts Textiles pour la réalisation du projet « Outils marketing de la Triennale 2016 » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.19 Regard sur le patrimoine immatériel de Notre-Dame-de-la-Salette

Attendu que la Corporation du village modèle agricole de Notre-Dame-de-la-Salette a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Regard sur le patrimoine immatériel de Notre-Dame-de-la-Salette »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.25 en ce qui a trait à « soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-69

Proposé par Nathalie St-Laurent
Appuyé par Roger Larose

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 2 600 \$ du Fonds de développement culturel à la Corporation du village modèle agricole de Notre-Dame-de-la-Salette pour la réalisation du projet « Regard sur le patrimoine immatériel de Notre-Dame-de-la-Salette » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.20 Mise en valeur du patrimoine du Parc de la Gatineau (secteur Pontiac)

Attendu que la municipalité de Pontiac a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Mise en valeur du patrimoine du Parc de la Gatineau secteur Pontiac »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.25 en ce qui a trait à « soutenir le développement d'outils de promotion et de diffusion des entreprises et des produits culturels locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-70

Proposé par Nathalie St-Laurent

Appuyé par Denis Légaré

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 2 500 \$ du Fonds de développement culturel à la municipalité de Pontiac pour la réalisation du projet « Mise en valeur du patrimoine du Parc de la Gatineau (secteur Pontiac) » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.21 Aménagement paysager du site historique du Cimetière Protestant Old Chelsea

Attendu que la municipalité de Chelsea a fait une demande de financement le 13 mai 2015 pour le projet « Aménagement paysager du site historique du Cimetière Protestant Old Chelsea »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds de développement culturel telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.26 en ce qui a trait à « soutenir la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet rejoint le PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet rejoint la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture »;

Attendu que le projet a reçu une recommandation favorable du jury de la Commission culturelle des Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-71

Proposé par Richard Gadbois

Appuyé par Roger Larose

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 5 000 \$ du Fonds de développement culturel à la municipalité de Chelsea pour la réalisation du projet « Aménagement paysager du site historique du Cimetière Protestant Old Chelsea » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.8.22 Gala d'excellence Les Culturiades 2015

Attendu que Culture Outaouais a fait une demande de financement le 15 avril 2015 pour le projet « Gala d'excellence Les Culturiades 2015 »;

Attendu que le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.22 en ce qui a trait à « soutenir les partenariats, la concertation et le réseautage entre les artistes, les organismes culturels et les acteurs locaux »;

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.23 en ce qui a trait à « soutenir le démarrage et la croissance des entreprises culturelles »;

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.24 en ce qui a trait à « soutenir la pérennisation des activités et des événements culturels »;

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.27 en ce qui a trait à « appuyer les efforts de positionnement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais comme destination culturelle »;

Attendu que le projet s'intègre au PALÉE 2015-2020 à même la stratégie d'action 3.3.28 en ce qui a trait à « optimiser l'utilisation des équipements publics, parapublics et privés pour soutenir le développement du secteur culturel et le développement économique local dans son ensemble »;

Attendu que le projet s'intègre à la Politique culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais aux orientations stratégiques qui visent à « développer des partenariats entre les instances décisionnelles et les organismes culturels », à « mettre en réseau les équipements culturels » et à « soutenir le développement et la promotion des arts et de la culture ».

CIC-15-72

Proposé par Denis Légaré
Appuyé par Nathalie St-Laurent

Il est résolu que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde la somme de 5 000 \$ à l'organisation Culture Outaouais (soit 4 000 \$ du Fonds de développement culturel et 1 000 \$ du Fonds des événements) pour la réalisation du projet « Gala d'excellence Les Culturiades 2015 » qui sera tenu sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en 2015, selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisation et la disponibilité des fonds.

5.9 Fonds du Pacte rural (FPR)

Aucun dossier.

6. Questions diverses

6.1 Aucun sujet à discuter.

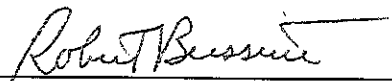
7. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN

7.1 La prochaine séance du comité d'investissement commun est prévue le 30 septembre 2015 à 16 h.

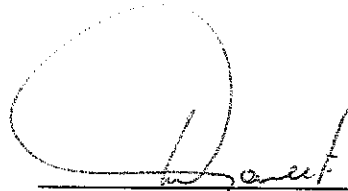
8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CIC-15-73 **Proposé par Caryl Green**

Il est résolu que la séance du comité d'investissement commun soit levée à 18 h.



Robert Goulet
Président



Robert Bussière
Administrateur